

Vingt et un « non trouvé » — ce que ça dit

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. « **Non trouvé** » ne veut pas dire « **n'a pas** ». Si le tableau portait « pas de permis », le jury lirait un fait — et un fait faux dans la plupart des cas.

Formulation	Ce que le jury lit	Vraie ?
« Non trouvé »	Le dossier n'en parle pas	Oui
« Pas de permis »	La personne n'a pas le permis	Presque jamais

Pourquoi les 21 décrivent l'annonce

Vérification	Résultat
Le permis figure-t-il dans les prérequis ?	Oui
L'annonce demande-t-elle de le mentionner ?	Non
Le formulaire a-t-il une case ?	Non
Les 26 qui le mentionnent l'ont-ils fait spontanément ?	Oui

Vingt et un « non trouvé » sur quarante-sept ne décrivent pas les candidats : ils décrivent l'annonce. Vingt-six personnes ont mentionné spontanément une information qu'on ne leur demandait pas ; vingt et une ne l'ont pas fait, ce qui est le comportement normal.

Les deux actions proposées

Action	Portée	Coût pour le candidat
Ajouter une question au formulaire	Recrutements suivants	Une case
Relance groupée aux 21	Ce recrutement	~30 secondes

Ce que la relance ne fait pas

Ce que l'agent s'interdit	Pourquoi
Distinguer les 21 des 26 dans le dossier	La relance efface la différence, elle ne l'enregistre pas
Écarter ceux qui ne répondent pas	Une absence de réponse n'est pas une réponse
Signaler au jury qui a été relancé	Sans intérêt pour la décision

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.